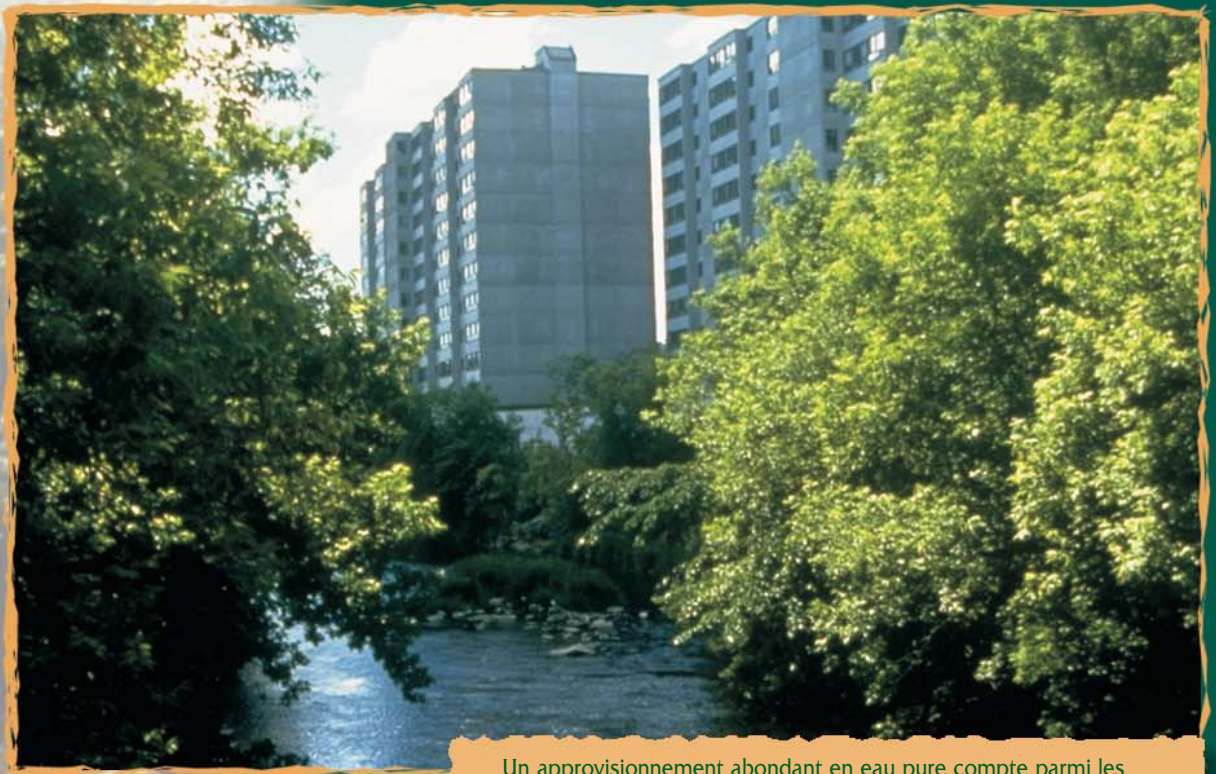




Conservation
ONTARIO
Champions de la nature

La gestion des bassins versants en Ontario : les LEÇONS APPRISES et les meilleures pratiques

feuillet d'information



Un approvisionnement abondant en eau pure compte parmi les ressources naturelles les plus importantes. Au fur et à mesure que la population augmente et que le développement s'intensifie, le défi de préserver une eau de haute qualité en grandes quantités augmente en ampleur et en complexité. Le gouvernement de l'Ontario travaille en collaboration avec de nombreux partenaires, notamment des offices de protection de la nature, des conseils d'intendance, des fermiers, des groupes environnementaux, d'autres intervenants et des citoyens intéressés à relever ces défis.

Cette collaboration a permis de mener à bien une série de projets pilotes à l'échelle des bassins versants à l'aide d'approches nouvelles et innovatrices à l'égard de l'intendance des bassins versants. Les rapports des projets visent à aider aussi bien les praticiens que les non-praticiens à appliquer les résultats dans d'autres bassins versants locaux.

Les feuillets d'information et rapports intégraux sont disponibles sur le site Web de Conservation Ontario.

SURVOL

L'Ontario est reconnue depuis longtemps comme un chef de file mondial dans la gestion des bassins versants. Le présent rapport reconnaît les origines de la gestion des bassins versants de la province qui remontent aux années 1930, examine les leçons qui ont été apprises au cours de la dernière décennie et détermine les meilleures pratiques actuellement utilisées pour la planification et la gestion des bassins versants.

On a déterminé les leçons apprises et les meilleures pratiques en examinant les expériences de trois des trente-six offices de protection de la nature de l'Ontario, à savoir, les Offices de protection de la nature de la vallée Credit, de la rivière Grand et de Toronto et de la région.

La taille et la nature des bassins versants, les questions qui sont importantes ainsi que les méthodes et les outils utilisés varient grandement dans la province. La gestion efficace des bassins versants est donc « locale » et doit tenir compte du contexte social et environnemental distinct d'un secteur. Les conclusions du présent rapport - les leçons apprises et les meilleures pratiques de la gestion des bassins versants - seront utiles et transférables à d'autres offices de protection de la nature de la province, ainsi qu'à des municipalités, des groupes d'intérêt et d'autres organismes travaillant au maintien et à la restauration de la salubrité des bassins versants de l'Ontario.

LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS

Un certain nombre de raisons justifient de fonder la politique de base, la planification, la gestion et la mise en œuvre à l'échelle des bassins versants, dont les suivantes :

- ▶ Les bassins versants sont des unités d'écosystème dont on peut comprendre facilement le fonctionnement.
- ▶ La salubrité des cours d'eau est influencée par l'état des terres que ceux-ci traversent. C'est aussi un bon indicateur de l'état de ces terres.
- ▶ Les systèmes hydriques permettent d'observer les effets cumulatifs des pressions exercées sur l'environnement.
- ▶ La qualité de vie est directement liée à la qualité de l'eau dans les bassins versants.
- ▶ Le public appuie fermement, et de plus en plus, la mise en œuvre à l'échelle locale des bassins versants.

Depuis au moins 70 ans, on reconnaît que le bassin versant constitue une unité adéquate pour la gestion des ressources hydriques en Ontario. Après l'adoption de la Loi sur les offices de protection de la nature (1946), les offices de protection de la nature (OPN) ont poussé comme des champignons dans le sud de la province et ont commencé la tâche difficile de gérer les ressources naturelles à l'échelle des bassins versants.

Les offices de protection de la nature adoptent de nouveaux outils et de nouvelles méthodes afin de faire participer le public à la planification et à la gestion des bassins versants. Cela comprend le remplacement des assemblées publiques locales traditionnelles par des ateliers communautaires et des moyens virtuels d'interagir avec les gens. Des outils comme les bulletins sur les bassins versants permettent au public de comprendre facilement les conditions de l'environnement, les progrès réalisés et les points à améliorer.

EN QUOI CONSISTE LA GESTION DES BASSINS VERSANTS?

Depuis la création des premiers OPN de l'Ontario, la gestion des bassins versants a beaucoup évolué dans le but d'aborder divers enjeux environnementaux à l'aide d'une approche écosystémique intégrée. Afin d'assurer la protection des ressources naturelles et la salubrité de l'environnement de l'Ontario, la gestion des bassins versants aujourd'hui :

- ▶ consiste à gérer les activités humaines et les ressources naturelles dans un secteur défini par les limites des bassins versants;
- ▶ vise à protéger et à gérer les ressources naturelles pour les générations actuelles et futures;
- ▶ tient compte du contexte social et environnemental local;
- ▶ utilise une méthode interdisciplinaire intégrée;
- ▶ fait appel à un partenariat auquel participent les offices de protection de la nature, les municipalités et d'autres intervenants clés;
- ▶ comprend la consultation avec le public et la participation de celui-ci à chaque étape;
- ▶ utilise une « gestion adaptative de l'environnement » qui tient compte de la nécessité d'un apprentissage et d'une amélioration continus.



Pour être pertinente, la gestion des bassins versants doit non seulement reposer sur une science solide, mais aussi reconnaître et exprimer les préférences des gens qui habitent dans le bassin versant.

LE CADRE DE GESTION DES BASSINS VERSANTS



Ce cadre de gestion générique des bassins versants peut être adapté pour n'importe quel bassin versant, sous-bassin versant, affluent ou même un processus de planification d'un site environnemental. Les détails des méthodes utilisées varieront en fonction des enjeux environnementaux, des préférences sociales, du financement disponible et de nombreux autres facteurs locaux.



LES RAISONS POUR LESQUELLES UN PARTENARIAT EST SI IMPORTANT

Le cadre de compétence pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles a évolué au fil des décennies. Puisque la responsabilité est partagée par les offices de protection de la nature et les trois ordres de gouvernement, les programmes et les politiques sont fragmentés, certains secteurs comprenant des chevauchements, d'autres, des lacunes. Le partenariat vise à briser cette fragmentation en réunissant les décideurs clés pour qu'ils règlent ensemble les questions.

Les plans efficaces des bassins versants sont ceux auxquels les intervenants clés - les offices de protection de la nature, les municipalités membres, les organismes gouvernementaux et les représentants communautaires - ont participé dès les premières étapes. Au même titre que la participation efficace du public, le plan des bassins versants qui en résulte favorise l'assentiment de toute la collectivité et crée une circonscription qui se soucie des bassins versants et qui en devient un défenseur.

FAITS

Entre 1990 et 2000, les offices de protection de la nature ont entrepris et signalé un total de 186 projets de gestion des bassins versants.

Voici quelques faits et réalisations dignes d'intérêt :

- ▶ L'étude de gestion de l'eau du bassin de la rivière Grand (de 1977 à 1982) a abordé des questions comme les dommages causés par des inondations, la dégradation de la qualité de l'eau et des pénuries d'approvisionnement en eau. Aujourd'hui, le plan du bassin versant est révisé afin de tenir compte de certains éléments comme une analyse du bilan hydrique et une étude des capacités d'autoépuration.
- ▶ En 1994, la rivière Grand et ses affluents ont été officiellement désignés comme une rivière du patrimoine canadien, reconnaissant en partie la façon dont la gestion du bassin a contribué au rétablissement de la rivière après des années de dégradation et d'industrialisation.
- ▶ La stratégie de gestion de l'eau de la rivière Credit (de 1988 à 1992) a abordé des questions comme les changements d'affectation des terres en cours et les préoccupations connexes liées aux inondations, à la dégradation de la qualité de l'eau, à la dégradation des pêches et à la perte de terres humides. Aujourd'hui, on a amorcé l'élaboration d'un programme de surveillance intégré à l'échelle du bassin versant, d'un bilan hydrographique du bassin versant et d'une stratégie de la qualité de l'eau afin d'actualiser le plan du bassin versant.
- ▶ En 1985, le secteur riverain de Toronto a été désigné comme l'une des 43 zones critiques à l'intérieur du bassin des Grands Lacs. On a entrepris la stratégie de régénération du bassin versant de la rivière Don en partie parce que la rivière Don contribuait largement à la pollution de la baie de Toronto. À ce jour, des bulletins sur les bassins versants ont été publiés pour le bassin versant de la rivière Don (1997 et 2000) afin d'informer la collectivité au sujet de la salubrité du bassin versant et des progrès réalisés vers la mise en œuvre de la stratégie du bassin versant.

PARTENAIRES DE PROJET



Nous devons la réalisation du présent guide au gouvernement de l'Ontario et à Conservation Ontario qui ont travaillé en collaboration avec les Offices de protection de la nature de la vallée Credit, de la rivière Grand et de Toronto et de la région.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Conservation Ontario

120 Bayview Parkway, C.P. 11

Newmarket (Ont.) L3Y 4W3

Tél. : (905) 895-0716 Télécopieur : (905) 895-0751

Courriel : info@conservation-ontario.on.ca

www.conservation-ontario.on.ca